



Victoire pour les coiffeuses du boulevard de Strasbourg !

Avec le soutien de la CGT, les coiffeuses et les barbiers du salon du 65, boulevard de Strasbourg sont en grève et occupent leur lieu de travail depuis le 3 mars, soit depuis **78 jours**.

Aujourd'hui, ils et elles remportent une bataille décisive. En effet, la Préfecture de police de Paris leur délivre des titres de séjour en tant que victimes potentielles de traite des êtres humains. Nous levons donc l'occupation et la grève ce mardi 19 mai 2026.

Pendant toute la durée du conflit, les patrons se sont cachés. Aujourd'hui, l'entreprise est en cours de liquidation. Les prochaines étapes du conflit, pour récupérer les sommes dues aux salarié·es et faire condamner les patrons pour traite des êtres humains auront donc lieu devant les tribunaux.

Cette victoire a été possible parce que les salarié·es ont décidé de **démarrer une grève avec occupation**, et parce que ce mouvement a été minutieusement préparé avant et pendant toute sa durée avec la CGT. Tout au long de ces deux mois et demi, les grévistes ont décidé de toutes les étapes de leurs mouvements. Leur détermination a été sans faille.

Elles et ils ont également bénéficié **d'une vague de soutien** venue des habitant·es du quartier, des rangs de toute la CGT, des organisations politiques et associatives et de nombreux·es élu·es politiques.

Afin de remercier les nombreux soutiens de cette lutte, nous vous invitons à une fête de la victoire qui aura lieu le jeudi 28 mai, à partir de 17h30, au 85 rue Charlot.

Nous avons passé deux mois et demi sur le boulevard de Strasbourg, et nous y avons découvert de nombreuses autres affaires de surexploitation de salarié·es sans-papiers et de situations qui relèvent de la traite des être humains. **Il est urgent de protéger ces salarié·es vulnérables** et de leur permettre de sortir de l'emprise de leurs patrons. Pour cela, la première chose à faire est de leur délivrer des titres de séjour. **Nous demandons à rencontrer prochainement les pouvoirs publics compétents afin d'avancer sur la protection de ces salarié·es.**

Paris, le 19 mai 2026

Contact presse : Adèle Tellez - 06 25 61 09 94